

Nouvelles technologies de l'information et de la communication Comment apprendrons-nous demain ?

Vendredi 17 novembre 2017

Mines ParisTech, Paris

La transition numérique modifie nos univers personnels et professionnels.
Quel est l'impact de cette transition sur les méthodes de formation et quelles sont les nouvelles technologies existantes au service de la formation ?
Comment pouvons-nous les intégrer dans les dispositifs de formation aux métiers de l'industrie minérale, y compris dans les contextes internationaux et multi-culturels ?
Nous vous proposons de venir débattre de ces sujets au cours de cette journée technique.

programme

9 h 00	Accueil des participants	
9 h 30	Conférence Apprendre au 21^e siècle , Philippe Lacroix, <i>dirigeant de IL-DI</i> - Évolution des méthodes d'apprentissage / panel des technologies existantes ; - Place du pédagogue / quelques points de neurolearning.	
10 h 45	Table ronde Nouvelles technologies au service de la formation – exemples et retours d'expériences Animée par Philippe Lacroix Sujets abordés : Réalité virtuelle, réalité augmentée, mobile learning, blended learning, interculturalité, e-learning Intervenants : Jérôme Poulain, <i>Audace</i> Noria Larose, <i>Nell et Associés</i> Anne Marleix, <i>Strass Groupe</i> Julien Le Lagadec, <i>Teach on Mars</i> Valentin Bourdeau, <i>Transperfect</i>	
12 h 00	Buffet et rencontre avec les exposants sur les stands	
14 h 00	Conférence Formation à distance du réseau Mines et Société : MOOC Animée par David Salze, <i>École des Mines d'Alès</i> et Didier Nectoux, <i>Mines Paritech</i> - Retour d'expérience sur la mise en place de plusieurs MOOC.	
14 h 30	Conférence Mode de financement des nouvelles technologies au service de la formation Animée par Christian Pinçon, <i>directeur de l'Activité Territoriale d'OPCA 3+</i>	
15 h 00	Table ronde Industriels : témoignages, retour d'expériences sur des projets de formation Animée par Dominique Delorme, <i>secrétaire général Unicem Auvergne-Rhône-Alpes</i> Intervenants : Véronique de Corberon, <i>The Journeys</i> , <i>Lafarge University</i> , Véronique Tetaz, <i>Imerys</i> , Adeline Auzou, <i>Areva</i> , Béatrice Steiner et Éric Collomb, <i>Renault Academy</i>	
16 h 15	Fin de la journée	

important

Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Nouvelles technologies de l'information et de la communication
Comment apprendrons-nous demain ?
Paris, vendredi 17 novembre 2017

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 76 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

95 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT17-13) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org